



## COMMISSION EUROPE

### Brève d'Europe n°4

#### *Erasmus+ : un programme qui rapproche les peuples*

Tout le monde connaît le programme européen Erasmus qui permet aux étudiantes et aux étudiants de faire une partie de leurs études dans un autre pays européen et aussi des pays tiers. En 30 ans d'existence, près de dix millions de personnes dont la moitié d'étudiants en ont bénéficié.

En 2014, élargi aux bénéficiaires de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi, bénévoles associatifs et autres publics, Erasmus est devenu Erasmus+.

#### Quatre objectifs

- renforcer les compétences de tous pour une meilleure employabilité ;
- soutenir l'innovation au sein d'établissements, d'organismes d'éducation, de formation, et favoriser leur internationalisation ;
- promouvoir une utilisation transparente et cohérente au niveau européen des outils de reconnaissance et de validation des compétences ;
- encourager la coopération entre pays européens et non-européens.

#### Trois actions

##### 1 - Mobilité à des fins d'apprentissage

Les mobilités d'études et professionnelles au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et pour tous les niveaux de formation. Certaines de ces mobilités peuvent s'effectuer depuis et vers les pays partenaires (dont des pays hors de l'Union Européenne) dans l'enseignement supérieur et dans le secteur de la jeunesse.

##### 2 - Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

Les projets de coopération internationale et le partage d'expériences entre institutions sont renforcés. Tous les secteurs sont concernés : l'enseignement scolaire, supérieur, la formation professionnelle, l'éducation pour les adultes et le secteur jeunesse.

##### 3 - Soutien à la réforme des politiques publiques européennes

Erasmus+ couvre de nombreuses actions visant à appuyer la réforme des politiques européennes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse en contribuant à faciliter la mobilité en Europe ainsi que la coordination entre Etats membres de l'Union.

#### Erasmus + : un programme à poursuivre

Erasmus + devrait être pérennisé et doté de 30 à 40 milliards d'euros dans la prochaine programmation budgétaire, 2021 – 2028, si la proposition est votée en l'état.

En conséquence, la Commission Europe de la Fédération française de l'Ordre Maçonnique Mixte et International Le Droit Humain ne peut que souhaiter la prorogation du programme Erasmus + par les instances européennes nouvellement élus. Il nous paraît en effet conforme à nos valeurs humanistes et aller dans le sens d'une humanité plus juste et plus fraternelle. A l'heure où les idéologies nationalistes, partis xénophobes, racistes et identitaires se manifestent avec tant de force et de violence partout en Europe, Erasmus + encourage le rapprochement entre les peuples, renforce le sentiment de citoyenneté européenne et contribue à consolider la paix et la concorde en Europe.

Lien pour approfondir cette Brève : [www.vie-publique.fr/eclairage/19514-les-30-ans-du-programme-europeen-erasmus](http://www.vie-publique.fr/eclairage/19514-les-30-ans-du-programme-europeen-erasmus)

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda/briefing/2019-03-25/16/vote-sur-le-nouveau-programme-erasmus-2021-2027>